

1°) Il n'y a pas que le Covid-19 !

Ne négligez pas de consulter votre médecin si vous avez des symptômes qui vous inquiètent (douleurs thoraciques, troubles de la vision, de l'équilibre, ou autres) ou si vous avez une/des **pathologie(s) qui nécessitent un suivi médical** (diabète, hypertension, etc.).

Ne craignez pas d'appeler et d'aller chez votre médecin !

Les maisons médicales du secteur (Biol, St Victor de Cessieu) ont mis en place des **mesures très strictes** :

- Téléconsultations
 - Pas d'accès aux salles d'attente (vous restez dans votre voiture et le médecin vous appelle ou vient vous chercher dans votre voiture lorsque c'est à vous)
 - Un passage obligatoire aux toilettes pour se laver les mains avant et après consultation ou utilisation de gel hydroalcoolique.
 - Rendez-vous très espacés afin que les patients ne se rencontrent pas
 - Désinfection des poignées de porte, sièges et matériel après chaque patient
- Etc.

Nous avons testé, soyez rassuré. Alors prenez soin de vous !

2°) Commande masques alternatifs

Dans le cadre d'une politique volontariste d'accompagnement de la population, **la communauté de communes des Vals Du Dauphiné, en complément de l'initiative de la Région**, souhaite **fournir à titre gratuit un masque par habitant** du territoire. En ce sens, cette dernière confirme une commande de **70 000 masques alternatifs** auprès de l'**entreprise PORCHER**. Cette commande permet d'**accompagner les entreprises locales** et de **soutenir l'activité du territoire** mais aussi de **sécuriser l'approvisionnement de masques** répondant aux normes tout en sécurisant les délais. **Les masques seront livrés, au plus tard, première semaine de juin.** Les commandes **seront distribuées à la population par l'intermédiaire de la mairie** selon des modalités qui nous seront communiquées ultérieurement.



3°) Information sur les cabinets dentaires de Biol et Bourgoin-Jallieu

A savoir : chaque dentiste des **cabinets dentaires de Bourgoin-Jallieu et de Biol** sont en **permanence téléphonique de 9h à 13h**. En fonction du degré de douleur, **les patients sont soit dirigés vers un cabinet de garde** à un horaire précis, soit **une ordonnance leur est envoyé par email ou par courrier**.



Attention : il est important d'**appeler votre cabinet dentaire** qui sera plus à même à prendre une décision.

4°) Réouverture de la Poste de Biol le vendredi

Le bureau de **Poste de Biol** est désormais **réouvert le vendredi après-midi** aux heures habituelles :
13 H 55 - 16 H 30 tout en respectant les règles du confinement.



5°) Collecte des ordures ménagères et sacs jaunes

À partir du 20 avril 2020 et pour toute la période COVID 19, la **collecte se fera tous les vendredis** sous réserve de modifications éventuelles dues à des impératifs.

Le ramassage des sacs jaunes reprendra le lundi 4 mai.



Semaine paire Du 27/04 au 01/05	Semaine impaire Du 04/05 au 08/05	Semaine paire Du 11/05 au 15/05
Pas de collecte	Lundi	Pas de collecte

6°) La commémoration du 8 mai

Nous **reviendrons prochainement vers vous** afin de vous donner l'organisation qui pourrait être mise en place à cette occasion.



7°) Le comice agricole de Montagnieu est annulé !

L'ensemble des associations de Doissin avait accepté de participer à ce comice agricole, **la crise sanitaire** actuelle **oblige l'association Anim'Montagnieu à annuler cet événement** qui devait se tenir le 29 et 30 août 2020.





Protection des aînés et personnes vulnérables en période de COVID19

En cas d'urgence : 17 ou 112

Opération tranquillité seniors

Vous vivez seul(e)s?
Vous êtes âgé(e)s
N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité seniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.



Le confinement accentue les menaces : Ayez les bons réflexes

- Restez chez vous mais gardez le contact avec votre famille et les personnes de confiance
- Signalez vous auprès de votre mairie
- Soyez vigilant par rapport aux appels malveillants ou mails frauduleux : ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires
- N'ouvrez pas la porte et ne laissez personne s'introduire chez vous

Si vous devez sortir

- Prenez votre attestation de déplacement, vos papiers d'identité et privilégiez les créneaux réservés dans les commerces.
- Attention aux faux gendarmes ! On n'exigera jamais de vous un paiement immédiat, par espèces ou CB, sous peine d'une majoration ultérieure du montant.

AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR



9°) Encore un très joli dessin d'encouragement

Dessin d'Heloise.



10°) Challenge – « des gâteaux pour nos aînés »

L'idée : **faire un gâteau à destination des aînés de la commune (70 ans et plus) pour leur proposer un moment réconfortant et gourmand !**

Nous vous sollicitons pour participer à ce challenge.

Comment cela va t-il se passer :

1- nous **récoltons le nom des personnes qui souhaitent participer en faisant un gâteau.**

Merci d'envoyer votre nom/prénom, adresse, numéro de téléphone et type de gâteau que vous souhaitez faire (mairie.doissin@wanadoo.fr)

Date limite d'envoi de l'email pour participer : le 29 /04.

2 - les **gâteaux devront être prêts pour le vendredi 1 mai 14h**. Entre 14h et 17h, un élu de votre quartier passera pour le récupérer. Nous vous appellerons au téléphone lorsque nous viendrons le chercher, vous pourrez ainsi nous le transmettre en le déposant sur votre boîte aux lettres.

Cet élu se chargera ensuite de couper les parts et de les répartir entre les aînés.

3 - Le **samedi 2 mai, entre 14h et 17h : distribution des goûters à nos aînés** accompagné d'une petite carte sur laquelle sera indiquée le nom des participants à ce challenge et le quartier d'où ils viennent.

Nous comptons sur la présence de nos aînés (+ de 70 ans) chez eux, (puisque normalement confinés !) samedi 2 mai entre 14h et 17h.

Les **gestes barrières seront respectés** et les **précautions d'hygiène nécessaires seront prises par les élus.**

Merci d'avance à tous pour votre solidarité et bonne pâtisserie.

11°) La mairie fait peau neuve

La **cuisine est en cours de rénovation**, avec l'**aménagement d'un coin convivial** pour les repas de nos secrétaires. L'**achat du mobilier est acté** : table, chaises, etc. Les **rideaux usagés ont été supprimés**. Muriel BIAGINI a commencé le **nettoyage de printemps**, Thierry BARD a entamé le **désherbage des abords**, Bruno MATHIAS a **taillé toutes nos haies et talus**.

Des **guêpes** avaient décidé de s'installer dans les coins des fenêtres de la mairie, et commencé des nids que Bruno a détruits.

Et vous n'êtes pas au bout de vos surprises !

Charlotte COMTE et Marianne SCHNEIKERT ont **modifié l'agencement de leur bureau** : cette photo vous montre ce que vous découvrirez après le confinement.

Marianne et Véronique travaillent sur l'**amélioration du site doissin.fr**, il a déjà pris de nouvelles couleurs et sera régulièrement enrichi, nous l'espérons avec le concours des associations.



12°) Entretien et embellissement du nouveau cimetière

Ce cimetière était vraiment triste, peu de tombes (ce qui est plutôt une bonne nouvelle). Le **fleurissement du cimetière du Bas** a été engagé avec l'aide de Muriel Guigard.

Notre employé communal, Bruno, a planté cette semaine. Prochaine étape le talus de l'entrée des deux petits portails.

On a hâte que les roses de trois couleurs différentes fleurissent !



13°) Photos d'enfants

Les **maîtresses de l'Ecol'In** ont **communiqué avec leurs élèves de différentes façons**, avec des **messages téléphoniques vocaux, numériques, avec des échanges de travaux, photos, dessins, dont voici quelques illustrations.**

Land'Art, qui consiste à composer des décorations avec des végétaux naturels de saison.



Et le dessin d'une maîtresse pour ses élèves !



Les enfants s'occupent pendant ce confinement avec quelques activités de jardinage, semis dans des coquilles d'œufs, décoration de cailloux à la peinture...



Du sport : un saut périlleux !



DOISSIN

Les enseignants ont gardé le contact avec leurs élèves

Corinne Marion, la directrice du groupe scolaire de Doissin, a donné des nouvelles des élèves et de leurs parents pendant cette période de confinement.

Chaque famille a été appelée pour prendre des nouvelles et discuter avec les enfants. Ainsi, le numéro de l'école est joignable aux horaires habituels d'ouverture et automatiquement transféré sur le portable de la directrice, qui reste ainsi à la disposition des parents. Le site internet de l'école sert, également, de relais entre les élèves et l'équipe des enseignants qui y déposent leurs consignes, doublé d'un envoi par la messagerie académique.

Concernant l'organisation, un certain cadre a été posé par jour et par matière. Ainsi, les supports de l'équipe pédagogique se veulent attrayants de manière à ne pas ennuyer les élèves. Ils sont également réfléchis, en

fonction, de leurs âges (diaporamas, vidéos ou enregistrements). Chaque enfant, dans la mesure du possible, a pu travailler à son rythme, certains le matin, d'autres plutôt dans la journée.

Assurer la continuité pédagogique

Mais l'objectif principal des enseignants est bien d'assurer la continuité pédagogique. Elle peut être maintenue grâce au site crypté "toutemonannée". Le logiciel a de nombreuses fonctionnalités pour échanger des travaux écrits ou audios, des photos et des consignes.

Ce site était déjà utilisé en temps normal pour initier les enfants au numérique. Il préparait les CM2 au collège et présentait aux parents les rapports d'activité des classes ou le cahier de liaison. Aujourd'hui, il accueille le journal de bord du confinement des élèves.



« On aura appris beaucoup de choses pendant cette période », confie Corinne Marion, la directrice du groupe scolaire de Doissin.

Enfin, les activités à la maison, comme le bricolage, les jeux de société, les ateliers gourmands, des moments sportifs ou créatifs ont donné lieu à l'échange de dessins, de photographies ou de textes sur le site de l'école. Un peu, comme dans une grande cour de récréation virtuelle, où les enfants ont pu se retrouver.

Bientôt, le déconfinement

Si les enfants ont hâte de retourner à l'école revoir les copains et les enseignants, tout reste à définir.

Même si les conditions d'accueil ne sont pas encore précisées à ce jour, Corinne Marion affirme que les gestes barrières se-

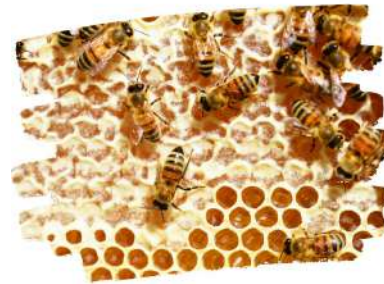
ront respectés et que la rentrée se fera certainement par petits groupes et en fonction de l'état de santé de chacun. La balle est maintenant dans le camp du ministère qui laisse entendre une rentrée des élèves par niveau.

Voici un article issu du journal, **Le Dauphiné Libéré**, qui souligne le bon travail des enseignantes de L'Écol'In tout au long du confinement.

A savoir : l'équipe municipale est en contact avec la directrice de l'école, Madame Marion, pour **mettre en place le retour à l'école dans les meilleures conditions possibles**. Nous **reviendrons vers vous prochainement** pour vous parler de la partie garderie et cantine scolaire. Madame Marion se chargera de vous expliquer la partie concernant le temps scolaire.

14°) Mise en contact pour la recherche d'essaims d'abeilles.

Des habitants de Doissin **recherchent des essaims d'abeilles**. Si vous apercevez chez vous, un essaim sur un arbre ou sur tout autre support accessible et que vous êtes d'accord pour en faire don à un autre habitant, merci d'envoyer un email à la mairie (mairie.doissin@wanadoo.fr) ou sms à Véronique SEYCHELLES (06 37 25 15 75).



15°) La gestion des déchets verts du jardin

Adoptons une « Eco Attitude » en **suivant les conseils du Syndicat mixte nord dauphiné (SMND) !**

Avoir un jardin, nécessite de l'entretenir et les « déchets verts » produits peuvent être volumineux (tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, ...). Le réflexe ? Les évacuer et les apporter en déchetterie (rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit). Mais est-ce la seule alternative ?

Et si nous pensons « ressources » au lieu de « déchets » ? La nature est bien faite, tout ce qui est produit au jardin, peut-être valorisé au jardin !

Pour vous accompagner dans cette **démarche environnementale et responsable**, voici des astuces pour savoir que faire des déchets verts.



Mais pourquoi sont-elles si mauvaises ?

Les mauvaises herbes sont appelées ainsi pour leur côté inesthétique et envahissant. Cependant, elles favorisent la biodiversité des jardins et nourrissent des insectes tout aussi utiles.

Si vous souhaitez vous en débarrasser, préférez les arracher plutôt que d'utiliser du désherbant. Votre jardin sera plus sain et chacun plus serein !

Pailler

Une fois arrachées, vous pouvez laisser les mauvaises herbes sécher (suffisamment longtemps pour éviter une germination) et les utiliser ensuite en paillage aux pieds des plantes, sur les massifs, ...

Cela permet de conserver l'humidité et de moins arroser.

Composter

mais vigilance !

Éviter les plantes montées en graines pour ne pas les retrouver dans le potager une fois le compost ajouté. Ne pas mettre les racines de mauvaises herbes traçantes et envahissantes. Et bien entendu, pas de plantes malades.



Rien ne se perd...

Tout se transforme

Les mauvaises herbes, les fleurs fanées, les fruits tombés du pommier ou les cerises déjà trop picorées sont de vraies ressources à valoriser ! Le composteur se fera d'ailleurs une joie de les accueillir et vous le rendra bien, avec du compost de qualité.



Que faire des déchets verts ?
Les petites branches
Pour petits et grands jardins !

Créer un refuge !



Disposer de petits tas dans un coin du jardin, ils deviendront de vrais refuges pour la faune du jardin et vous offriront de l'humus pour enrichir vos platebandes une fois décomposés.



Broyer

Avec un broyeur à végétaux, mais pas que !

Pas de broyeur ? À vos sécateurs !
Il suffit de découper les branches en petits tronçons (certes plus long, mais efficace).



Il est aussi possible de broyer les petites branches (pas plus que la largeur du pouce) en les disposant au sol et en passant dessus avec la tondeuse.

Dans ce cas, attention aux projections, utilisez des chaussures épaisses et montantes et assurez vous que personne ne s'approche de la tondeuse lors de cette opération.

*Produire et utiliser
le broyat de bois
Les avantages :*

Le broyat de bois obtenu pourra être déposé en paillage aux pieds des plantes, des haies, du potager, le bois apportera au sol les nutriments dont il a besoin pour se régénérer. Les petits tronçons peuvent aussi être compostés. Le compost produit n'en sera que plus équilibré !

Nos contacts :

- MAIRIE **téléphone** : 04 74 92 33 66 **email** :

mairie.doissin@wanadoo.fr

Un transfert d'appel a été mis en place vers le portable de Véronique.

- Véronique SEYCHELLES **téléphone** : 06 37 25 15 75 **email** :

veronique.seycheilles.doissin@gmail.com

Vous êtes de plus en plus nombreux sur le **Groupe Facebook « Si tu es de Doissin »** merci à tous pour votre participation.

